

NEUF RAISONS pour lesquelles nous devrions douter de ce que TransCanada nous dit :

1- LES FUITES DES OLÉODUCS DE TRANSCANADA

Les oléoducs de TransCanada qui transportent gaz et pétrole fuient. Il n'est pas question de savoir *si* les oléoducs fuieront, mais plutôt de savoir *quand, où et de combien* les oléoducs fuiront. Depuis 2010, lorsque le premier oléoduc de TransCanada est entré en service, la compagnie a rapporté 152 déversements de pétrole. Selon l'Office national de l'énergie (ONÉ), 17 des 39 plus importants accidents d'oléoducs (qui transportaient gaz et pétrole combinés) qui ont eu lieu au Canada (entre 1992-2014) sont survenus sur ceux appartenant à TransCanada et sa filiale NOVA Gas Transmission Ltd. (NGTL). De plus, il est à noter que l'ONÉ ne divulgue que les violations "rapportables" et de nombreux incidents qui ont lieu sur les oléoducs ne viennent même jamais à l'attention du public.

2- SES LIENS POLITIQUES

La compagnie cultive des liens avec des décideurs politiques tant au Canada qu'aux États-Unis. Voici quelques exemples: Phil Fontaine, ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations au Canada, embauché par TransCanada en décembre 2013 pour gagner le soutien des communautés autochtones le long du tracé de l'oléoduc East Energy; Paul Elliott, lobbyiste de TransCanada et basé aux États-Unis, est l'ancien directeur adjoint de la campagne présidentielle d'Hillary Clinton en 2008-2009; et Derek Burney, membre du conseil d'administration de TransCanada et ambassadeur canadien aux États-Unis (1989-1993).

3- SON LOBBYING GOUVERNEMENTAL

TransCanada lobby constamment auprès des gouvernements canadien et américain à l'affaiblissement des politiques environnementales. La compagnie a enregistré 411 activités de lobbying fédéral au Canada de juillet 2008 à décembre 2014, ce qui en fait l'un des lobbyistes les plus actifs auprès du gouvernement fédéral. Depuis 2001, TransCanada, avec sa filiale de TransCanada Pipelines, a dépensé 7,35 millions de dollars US à lobbyer le gouvernement américain. Environ 80 % de cette somme a été dépensé depuis 2009.

4- L'ESPIONNAGE ET LA COLLUSION

TransCanada a travaillé avec des agences des forces de l'ordre pour espionner ses adversaires. Aux États-Unis, des formations conjointes ont été organisées entre TransCanada, le Federal Bureau of Investigation (FBI) et d'autres organismes d'application de la loi. TransCanada a également organisé des présentations pour les responsables de l'application de la loi où la compagnie a suggéré à la police qui elle devrait cibler et sur qui faire du profilage, ce que la

police pourrait utiliser comme accusations et à quel point ils devraient être agressifs. Au Canada, une forte collaboration a été établie entre le gouvernement fédéral, l'industrie du pétrole, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) au cours des 10 dernières années.

5- SON HISTORIQUE ENTACHÉ EN AMÉRIQUE LATINE

TransCanada se vante d'avoir construit et exploité des oléoducs de gaz naturel en Amérique latine, y compris l'oléoduc GasAndes en Argentine et au Chili. La compagnie déclare que ces oléoducs font partie de « sa fière histoire de construction et d'exploitation d'oléoduc en tant que *leader* de l'industrie ». Qu'est-ce que la compagnie omet de mentionner, c'est que le gazoduc GasAndes a été construit en dépit de graves préoccupations des communautés le long de son tracé à cause du potentiel d'explosions, étant donné que l'oléoduc passe par l'une des régions à plus forte incidence sismique au monde.

6- SON ENGAGEMENT DE MAUVAISE FOI AUPRÈS DES PREMIÈRES NATIONS

Les deux cas suivants sont emblématiques de la mauvaise foi de TransCanada lorsqu'il s'agit d'interagir avec les membres des Premières nations. Le premier exemple est lié à la façon dont TransCanada a systématiquement ignoré les demandes d'accès à l'information et les préoccupations des Cris du lac Lubicon dans le cadre des préparatifs et pendant la construction de son oléoduc North Central Corridor en Alberta. La compagnie a prétendu qu'« aucune objection n'a été soulevée dans une vaste consultation menée auprès des communautés autochtones ». La nation Lubicon a maintenu que leurs préoccupations n'ont pas été prises au sérieux et que leurs droits avaient été violés, alors que le gouvernement et TransCanada ont répété qu'ils avaient été suffisamment consultés. James Anaya, l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, a étudié ce cas et son rapport montre clairement que du point de vue des Cris du lac Lubicon, leurs droits fondamentaux ont été violés.

Le deuxième exemple est lié à l'oléoduc de TransCanada, Grand Rapids, et la Première nation Athabasca Chipewyan. En juillet 2014, la Première nation Athabasca Chipewyan s'est officiellement retirée des audiences de l'Alberta Energy Regulator (AER) sur l'oléoduc en question. Citant des préjudices à la compagnie et des délais impossibles, le chef Adam a expliqué que l'AER a refusé de leur donner suffisamment de temps pour étudier de nouveaux documents soumis par TransCanada. Auparavant, la compagnie avait présenté des plans incomplets sur l'environnement, la sécurité, les plans d'urgence en matière de déversement et sur la protection des caribous. Le chef de la Première nation Athabasca Chipewyan, Allan Adam, a accusé TransCanada de traiter avec sa communauté avec mauvaise foi, en disant qu'au lieu de prendre au sérieux les préoccupations des Autochtones, la compagnie était plus préoccupée par la manière d'« acheter » le soutien de la communauté.

7- SES EFFORTS POUR SÉDUIRE LES COMMUNAUTÉS

Afin de décourager la résistance et l'opposition, TransCanada a tenté de séduire les communautés et les municipalités en leur offrant un soutien ou en fournissant des incitatifs financiers ou tout autre type de mesure incitative. Par exemple, la Première nation de Fort Nelson a reçu du financement pour la mise en oeuvre d'un laboratoire informatique dans une école et d'un programme de formation pour les jeunes dans le cadre des préparatifs de la signature d'un protocole d'entente sur 10 ans avec TransCanada. Cependant, certains de ces incitatifs sont assortis de clauses de non-divulgateion. Un tel exemple est venu d'une fuite accidentelle qui a révélé qu'une subvention de TransCanada de 30 000\$ afin d'acheter un camion de pompiers à la ville de Mattawa en Ontario a été accompagnée d'une clause bâillon sur 5 ans déclarant que « la ville de Mattawa sera tenue de ne pas publiquement commenter sur les opérations de TransCanada ou sur ses projets d'affaires ».

8- L'ÉCOBLANCHIMENT DE SON IMAGE

Des partenariats stratégiques avec des groupes de conservation environnementale très en vue ont permis à TransCanada d'écoblanchir son image, donnant un vernis «vert» à une compagnie intrinsèquement sale. Par exemple, en 2009, TransCanada s'est engagé à verser jusqu'à 11,4 millions de dollars à Conservation de la nature Canada (CNC), ce qui rend la CCN le destinataire du plus important investissement de l'entreprise à la communauté. La compagnie a également conclu un partenariat avec Canards Illimités (CI) pendant plus de 15 ans. En 2013, TransCanada a versé 1 million de dollars à des projets de CI en Louisiane et en Saskatchewan.

9- SES STRATÉGIES AGRESSIVES DE RELATIONS PUBLIQUES

En 2014, des documents de stratégie de relations publiques issues d'une fuite ont révélé que TransCanada avait embauché la plus grande firme de relations publiques au monde, Edelman, afin de préparer sa campagne Énergie Est, y compris l'utilisation de stratégies controversées ayant comme objectif de nuire à la réputation d'opposants, « d'ajouter des niveaux de difficulté à leurs adversaires, de les distraire de leur mission et de les pousser à rediriger leurs ressources ». Un exemple de ces stratégies comprend 5 millions de dollars en poursuite bâillon (SLAPP) contre 19 militants et plusieurs groupes environnementaux. Les défenseurs, menacés de perdre leurs maisons et toutes leurs économies, ont convenus en 2013 de mettre fin à leur opposition à l'oléoduc Keystone XL.

Sources :

Toute l'information et les données contenues dans cette fiche d'information ont été prises directement à partir du Profil de la compagnie TransCanada 2015, de l'Institut Polaris, appelé « [Rompre avec une économie des énergies sales](#) ». Pour plus d'informations, référez-vous au profil.